

SNUipp 68-FSU 19 Bld Wallach 68100 MULHOUSE
Tel: 03 89 54 92 58 Fax: 03 89 64 16 61 E-Mail: snu68@snuipp.fr

Lundi 19 mai 2008

Pour consulter le mail sur notre site internet :

<http://68.snuipp.fr/spip.php?article737>

si problème copier l'adresse et la coller dans le navigateur de votre ordinateur

SOMMAIRE

1) La phrase de la semaine

2) Manifestation réussie à Paris le dimanche 18 mai 2008

3) Manifestations pour les retraites jeudi 22 mai 2008

3) Samedi 24 mai 2008 prochaine action contre la politique éducative du gouvernement

4) Préparation 2^{ème} phase du mouvement 2008

5) Groupe de travail jumelage des temps partiels

6) Création d'un agence nationale de remplacement

1) La phrase de la semaine

Après la mobilisation de jeudi contre les suppressions de postes, le secrétaire d'Etat à la Fonction Publique André Santini a dressé son bilan personnel. Pour lui, « **la grève, ça date d'il y a un siècle** ».

Certains libéraux prennent leur rêve pour des réalités : une société sans syndicat, sans mouvement social, pour faire les réformes en faveur des copains... Décidément, chez nos amis libéraux, tous les moyens sont bons pour attaquer la grève. Un jour, on la remet en cause par le service minimum ; le deuxième jour on joue les usagers contre les privilégiés et le troisième on fait croire au grand public que la grève c'est ringard.

2) Manifestation réussie à Paris le dimanche 18 mai 2008

Le SNUipp avec la FSU avait appelé à une manifestation nationale à Paris contre la politique éducative actuelle (suppressions de postes, nouveaux programmes etc...).

C'est finalement près de 40 000 personnes qui se sont réunies.

On ne peut que se féliciter d'une "*mobilisation forte*", qui "*montre une combativité réelle*".

3) Manifestation pour les retraites jeudi 22 mai 2008

Appel unitaire de l'ensemble des organisations CGC, CGT, CFDT, CFTC, FO, FSU, Solidaires, UNSA à participer massivement aux manifestations à

**Mulhouse place de la bourse à 16h30
Colmar devant la préfecture à 17h
jeudi 22 mai 2008**

pour la défense de la retraite solidaire par répartition, pour le droit à la retraite à 60 ans, pour la reconnaissance de la pénibilité et contre l'allongement à 41 annuités de cotisation.

[TRACT FSU pour les retraites](#)

4) Samedi 24 mai 2008 prochaine action contre la politique éducative du gouvernement

à l'appel de 19 organisations de l'Education Nationale (CEMEA, Cé, CRAP-Cahier pédagogique, FCPE, Ferc-CGT, FIDL, FSU, ICEM pédagogie Freinet, Jeunesse au Plein Air, Ligue de l'Enseignement, Sgen-CFDT, Sud éducation, Sud étudiant, Unef, UNL, Unsa Education)

**Pour une autre politique éducative
rassemblement et distribution de tracts
à Mulhouse Place de la Réunion le samedi 24 mai à 14h puis manifestation**

TRACT des organisations du Haut-Rhin

5) Préparation 2^{ème} phase du mouvement 2008

La saisie des vœux s'effectuera du **3 juin au 9 juin 2008 inclus**.

La CAPD du 2ème mouvement aura lieu en 2 phases comme d'habitude mais à des temps différents :

- **le jeudi 26 juin 2008 : la phase informatisée** : les personnes sont nommés sur les vœux de postes précis faits sur i-prof.

- **le mercredi 2 juillet 2008 : la phase manuelle** : si vous n'obtenez rien parmi vos vœux précis, vous serez nommés en séance selon l'ordre de vos 14 vœux de zone

Maintien des T1

Possibilité de maintien des T1 uniquement à la phase informatique de la 2ème phase du mouvement (2ème mouvement) par lettre adressée à l'IA par voie hiérarchique.

Les T1 restés sans poste à l'issue de la 1ère phase du mouvement peuvent demander à être maintenus sur leur poste (si l'on retrouve au moins la moitié du poste d'origine) au 2ème mouvement en encodant leur maintien en vœu en N°1. Il faut adresser, pour le vendredi 30 mai 2008, délai de rigueur, un courrier à l'Inspection Académique, DPE, 1e Bureau, avec copie à leur IEN, afin de solliciter une reconduction sur le même poste (cette demande peut également être faite par mail - aucune demande postérieure à cette date ne sera prise en compte). Le maintien ne sera accepté que lors de la phase informatique de la 2ème phase.

Le SNUipp met à disposition des T1 une lettre-type de demande de maintien.

Maintien à TP sur postes ZEP, plan violence, bilingue partie allemande, AIS ou modulateur de PEMF

Les collègues n'ayant rien obtenu au 1er mouvement et souhaitant être maintenus sur un poste ZEP, plan violence, bilingue partie allemande, ASH ou modulateur (à condition que le poste soit publié au 2ème mouvement dans les mêmes termes) peuvent être maintenus sur leur poste. Il faut adresser, pour le vendredi 30 mai 2008, délai de rigueur, un courrier à l'Inspection Académique, DPE, 1e Bureau, avec copie à leur IEN, afin de solliciter une reconduction sur le même poste (cette demande peut également être faite par mail - aucune demande postérieure à cette date ne sera prise en compte).. L'administration mettra une priorité en place au 2ème mouvement informatisée pour ces collègues. Au moment des vœux, ils devront obligatoirement saisir leur poste en vœux N°1.

Le SNUipp met à disposition des personnes intéressés une lettre-type de demande de maintien.

"S'essayer" sur un poste AIS...

Les collègues titulaires de leur poste peuvent "s'essayer sur un poste ASH". Ils devront faire une demande écrite avant le 30 mai et participeront au 2ème mouvement sur un poste d'ASH. Leur poste de titulaire leur sera réservé un an.

Les titulaires-remplaçants peuvent essayer d'autres postes

Les personnes titulaires d'un poste de titulaire-remplaçant depuis 5 ans peuvent s'essayer sur un autre poste dans le cadre du 2ème mouvement. Ils devront faire un courrier à l'IA après le 1er mouvement et avant le 30 mai. Leur poste de titulaire-remplaçant leur sera réservé un an.

6) Groupe de travail jumelage des temps partiels

RAPPEL : le groupe de travail pour le jumelage des temps partiels devrait bien avoir lieu le **vendredi 30 mai 2008**. N'hésitez pas à nous envoyer vos courriers de demande.

6) Création d'un agence nationale de remplacement

Au lendemain de l'annonce par Nicolas Sarkozy d'un projet de loi visant à instaurer dans les écoles primaires un "*droit à l'accueil des enfants*" les jours de grève, le ministre de l'éducation, Xavier Darcos,

annonce, vendredi 16 mai, dans un entretien à [Aujourd'hui en France/Le Parisien](#), la création pour la rentrée 2009, d'une "agence nationale de remplacement" des enseignants.

"Il ne s'agit pas d'une agence d'intérim", précise le ministre de l'éducation. "Les fonctionnaires ne changeront pas de statut"; explique-t-il. "Ce sera une structure de planification et d'organisation nationale, dédiée à cette seule fonction : planifier les besoins prévisibles – congés maternité par exemple – et gérer au plus vite les absences", souligne Xavier Darcos. "Lorsque nous manquerons ponctuellement de tel ou tel professeur, l'agence pourra solliciter des jeunes professeurs en fin de préparation, des stagiaires ou des élèves en fin de master."